



Dejections canines dans ma résidence

Par **martysoleil**, le **01/12/2008** à **22:37**

je suis copropriétaire dans une petite résidence depuis 3 mois et je découvre avec dégoût de nombreuses déjections canines qui jonchent les espaces verts et les allées du parking intérieur. je suis intervenue auprès du syndic qui s'est contenté de rappeler le règlement aux propriétaires de chien (interdit de laisser les chiens faire leurs besoins sur les lieux privés), mais rien n'y fait et les propriétaires de chien continuent de laisser leurs chiens;;de plus le syndic me dit ne pas pouvoir faire plus.et que de toute façon cela était de tout temps... j'ai mis des affichettes sur porte d'entrée, et distribué des tracts dans les boites aux lettres , mais rien ne semble bouger dans cette résidence, comme si les gens étaient habitués et supportaient ce fléau. et pourtant le problème d'hygiène est bien réel et ceux qui viennent de l'extérieur ne se gênent pas pour me faire la remarque " mais c'est dégoûtant toutes ces merdes de chien".

la femme de ménage m'a confié dernièrement que beaucoup de gens se plaignaient de la saleté.

j'ai même l'impression de mettre fait bernier en achetant ,car la visite du parking s'est faite de nuit masquant si je peux dire un vice de forme il est évident que si j'avais vu toute cette merde de jour je n'aurais jamais acheté.

la prochaine AG se déroule au printemps et peu de propriétaires habitent cette résidence, les appart sont loués. 2 conseillers syndicaux copropriétaires habitent dans la résidence mais brillent par leur absence..

que puis-je faire pour mener à bien mon action et motiver les occupants à me rejoindre.

la mairie peut-elle intervenir en lieu privé?

et le service d'hygiène ? donnez-moi des solutions SVP. merci